

## EDITO

Dès la fin du mois d'août, nos vignerons ont débuté la récolte de leurs vignes. Tout au long de cette fin d'été les vendanges se sont déroulées et le vin primeur que nous a présenté Générations Mouvement lors de la traditionnelle soirée châtaignes et vin nouveau, le samedi 21 octobre, laisse présager un excellent millésime 2017 pour tous les vins.

Les travaux de l'espace culturel et associatif sont maintenant terminés et les associations ont pris possession des salles.

Au rez-de-chaussée, la salle des mariages, des réunions du conseil municipal et des manifestations officielles est maintenant conforme au plan d'accessibilité des établissements recevant du public et porte le nom de Bernard Létuvé.

Le bloc sanitaire est commun à toutes ces salles et communique avec la salle André Laborie. Ces sanitaires sont également en conformité pour recevoir des personnes à mobilité réduite.

A l'étage, la salle Georges Brassens, recevra l'école de piano du conservatoire de Carcassonne Agglo pour des cours individuels et collectifs, mais aussi les répétitions du théâtre Les Pièces Détachées, des séances de gymnastique ainsi que les séances de Pilates. Cette salle pouvant accueillir 50 personnes sera bien sûr optimisée dans son utilisation.

La salle l'Atelier sera mise à disposition de l'activité des Loisirs Créatifs ainsi que pour les expositions d'artistes locaux. Elle sera un atelier d'art où vont s'épanouir de nouveaux talents.

Il est à noter le grand professionnalisme des acteurs de cette réalisation : architecte, cabinets d'études et artisans qui ont toujours répondu à nos attentes.

La mise à disposition de cet ensemble culturel et associatif, correspond à notre volonté d'enrichissement tant individuel que collectif de toutes les générations.

Cet ensemble et l'aménagement de la future bibliothèque, dans les locaux de l'ancienne mairie, permettront d'accueillir tous les habitants et ainsi revendiquer que notre village est dynamique et ouvert à tous.

Au-delà de la gestion de toutes les tracasseries administratives, de la répression des incivilités, notre priorité reste de privilégier l'intérêt général en donnant toute sa place aux projets collectifs.

Le Maire,  
Jacques FABRE



*Salle Bernard Létuvé*



*Salle des Associations*



*Salle Georges Brassens*



*L'Atelier*

## ■ DEMANDE DE SUBVENTION ÉTAT/DÉPARTEMENT/RÉGION

Dans un souci d'économie et de gestion du budget communal, nous avons sollicité l'Etat, du Conseil Régional Occitanie/Pyrénées/Méditerranée et le Conseil Départemental de l'Aude, afin d'obtenir un maximum de subventions pour la réfection des huisseries de la salle André Laborie.

Ce programme vise à faire des économies d'énergie dans cette salle.

Les dossiers ont été présentés dans ce sens et nous comptons sur la force de persuasion de nos conseillers régionaux et départementaux pour obtenir un maximum d'aide.

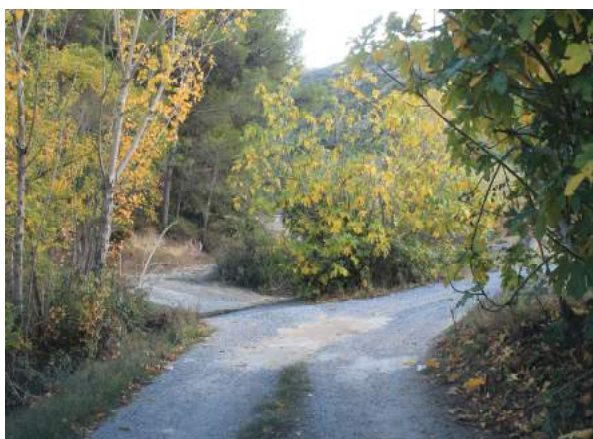


## ■ ADHÉSION AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE L'AUDE (CAUE)

L'adhésion au CAUE permet de participer à la vie de cette association et ainsi de pouvoir bénéficier d'une réponse prioritaire dans le cadre d'une consultation architecturale, mais également de pouvoir accéder au fonds de documentation.



## ■ ACHAT PARCELLE TOLEDO



De nombreux habitants nous ont sollicités concernant le chemin de la Tuilerie.

Après avoir rencontré Madame Florence TOLEDO et pris connaissance des actes de propriété de ce chemin, il a été convenu qu'une superficie d'1 are 62 représentant une partie de ce chemin, utilisé par de nombreux promeneurs et propriété de Madame Florence TOLEDO soit intégrée dans le domaine public. Madame Florence TOLEDO ayant donné son accord pour une vente à l'euro symbolique, la commune s'engage à l'entretien de ce bout de chemin.

## ■ ROUTE DE FLOURE

Le contournement du Pont de la Bretonne via l'ancien passage à niveau ayant été remis en état et à la demande de l'administration, nous avons eu la nécessité de le dénommer Route de Floure. Nos amis Flouréens, ayant adopté depuis plusieurs années de leur côté, le nom de Route de Barbaira.



## ■ LOTISSEMENT DE LA TOUR



Les travaux de voirie et de terrassement prennent forme. Très bientôt les premiers murs seront montés. Nous vous rappelons que dès maintenant vous pouvez venir retirer et déposer les dossiers de demande de logement social afférents à ce programme.

## ■ RECENSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

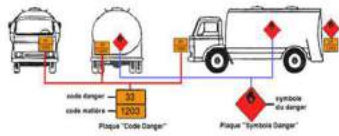
Le conseil municipal a pris la décision de recenser et d'inventorier la voirie communale.

Ce recensement n'ayant pas été effectué depuis 1991, de nombreux chemins, voiries et accès sont venus se rajouter à notre patrimoine.

Ce recensement sera effectué et envoyé aux services compétents en vue de réévaluer la Dotation Globale de Fonctionnement, car le nombre de kilomètres de voirie impacte cette dotation.



## ■ MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)



Ce Plan Communal de Sauvegarde définit sous l'autorité du maire l'organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de notre population aux regards des risques naturels et technologiques qui sont présents dans notre commune.

Barbaira est soumis à des risques naturels tels que les glissements de terrain, les tremblements de terre, les feux de forêt dans l'Alaric et les inondations.

Technologiquement, des matières dangereuses traversent notre commune par le rail, l'autoroute, la Départementale 6113, mais également les risques liés à la station de compression de TIGF.



Ces risques sont répertoriés dans ce plan et toutes les mesures de confinement, de prévention, d'évacuation, de communication, sont actualisés tous les 5 ans par la réécriture de ce document.

Toujours dans ce souci de bonne gestion des frais de fonctionnement, nous avons contractualisé une réécriture obligatoire de ce plan au travers d'un groupement d'achat et seuls 20 % du montant de ces travaux seront à la charge de notre budget.

## ■ SIGNATURE D'UNE PÉTITION CONTRE LA SUPPRESSION DES CONTRATS AIDÉS

Dans sa séance du 28 septembre 2017, le Conseil Municipal a voté une motion de protestation contre la suppression des contrats aidés.

Ces contrats bénéficiant à 4 de nos agents ne seront pas renouvelés au terme de l'anniversaire de leur signature, mettant en danger l'intégration de ces bénéficiaires dans le cadre de leur retour à l'emploi, mais également déstabilisant le service au public.

Arbitrairement et sans communication officielle, nous avons appris par la presse la fin de ces contrats.

La baisse de la dotation globale de fonctionnement de 76 %, la fin de ces contrats aidés, sont de mauvaises nouvelles pour le service que nous vous devons. Plus que jamais, nous devons maîtriser les frais de fonctionnement et faire preuve d'innovation pour équilibrer notre budget principal.

## ■ JARDIN PUBLIC

C'est Claudine DIEL, Bérangère DUCLOS, Gérard GILARDI, Sébastien GOMARIZ et François GONZALEZ qui ont pris, avec Marie DAGADA, en charge la décoration du village.

Après avoir travaillé sur le talus de la SNCF, puis sur la place du 14 juillet, qui va prendre sous quelques jours un grand coup de jeune, c'est le jardin public qui va être ragaillardi.

Ce jardin, où de nombreuses générations ont passé de bons moments, mais qui, au fur et à mesure du temps, a pris un coup de vieux, devrait retrouver une seconde jeunesse sous l'impulsion de ces élus et des bonnes volontés qui peuvent s'y rajouter.

## ■ LE BIO A LA CANTINE

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, il est servi aux enfants qui mangent à la cantine, un repas bio (entrée-plat-dessert) une fois par semaine. Le prix du repas reste inchangé.

C'est l'occasion pour les enfants de découvrir de nouveaux produits, de nouvelles saveurs tout en garantissant un mode de production respectueux de l'environnement. Les fruits proposés seront des fruits de saison avec une qualité gustative et nutritionnelle garantie.



## ■ CAFÉ DE BARBAIRA



Bienvenue à Madame Rozenn LOUEDEC et Monsieur Alain MAXIME, les nouveaux gérants du BARBAIRA COFFEE.

Depuis la première semaine d'octobre, le café de Barbaira a retrouvé son activité en y rajoutant un service restauration. Le conseil municipal souhaite une pleine réussite à ce couple qui nous vient du Val de Dagne.

## ■ GROUPEMENT DE COMMANDE CARCASSONNE AGGLO

La mutualisation des compétences, mais aussi du matériel et des achats prend forme petit à petit à Carcassonne Agglo comme le veut la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Dans cette dynamique, nous avons adhéré à un groupement de commandes concernant les vérifications périodiques et la conformité des installations des bâtiments communaux. Le but de ce groupement étant de faire encore et toujours, dans le respect d'une qualité de service, des économies de fonctionnement qui vont aider à combler peu à peu la baisse drastique de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

## ■ PRIX COMMUNAUTAIRE DE L'EAU

Dans sa séance du Conseil Communautaire, Carcassonne Agglo a voté la délégation de service public pour les 10 prochaines années en faveur du groupe SUEZ.

De nombreuses heures de négociations ont permis d'obtenir des avancées considérables tant sur la réserve en eau, 1 million de m<sup>3</sup> supplémentaires (réserve primordiale pour les habitants et pour l'évolution de l'agglo), mais aussi sur de nouvelles techniques afin d'en améliorer la qualité.

Concernant les tarifs, des conditions très avantageuses ont été signées profitant ainsi à tous les habitants.

Le but final étant qu'en 2025 le prix facturé à la totalité des habitants de l'agglo (110 555 habitants) soit unitaire.



Malgré une visite personnalisée des ambassadeurs du tri à chacun d'entre nous, certains habitants n'ont pas encore le réflexe citoyen.

Un bref rappel : dans les **bacs au couvercle jaune** : les objets recyclables (cartons pliés, journaux, conserves, boîtes...) **à l'exception du verre !!!**



Dans les **containers au couvercle gris** : les ordures ménagères exclusivement dans des **sacs poubelles offerts par la mairie.**

Dans les **colonnes vertes** : **exclusivement les bouteilles et bocaux en verre.** Pas de capsule, pas de couvercle, pas de bouchon.



Pour le moment c'est le temps de l'information, mais sans amélioration du tri, viendra celui de la répression.



Enfin, à rappeler que les entreprises ne peuvent utiliser ces containers, qui sont réservés exclusivement aux particuliers.

**OUI LES BONS GESTES**

Jetez directement en vrac dans le bac à couvercle jaune, sans sac poubelle.

Cartons, cartonnettes | Diques | Journaux, revues, magazines et prospectus | Emballages métalliques | Bouteilles en plastique | Flacons en plastique

Un doute ? N'hésitez pas, déposez le déchet dans votre bac à couvercle vert ou contactez nos ambassadeurs au 04 68 11 97 00

ECD EMBALLAGES Covaldem11

**NON A NE PAS METTRE DANS LE BAC JAUNE**

Vous devez déposer ces déchets dans votre bac à couvercle vert, dans un sac poubelle.

Sacs, films plastiques | Coques | Couverts plastiques, gobelets, serviettes, mouchoirs | Bâches | Cartons gros | Remorques de vêtements, tréteaux, polystyrène | Sac poubelle | Poupées, petits jouets plastiques | Déchets alimentaires | Pots en terre cuite, vaisselle, céramiques... | Pots et bords en plastique | Vos déchets verts en déchèterie | Bouteilles et pots en verre | Les seringues usagées en pharmacie agréée (Demandez la liste des lieux de dépôt auprès du Covaldem11 au 04 68 11 97 00 ou demandez conseil à votre infirmière)

Le Covaldem 11 met à disposition des composteurs domestiques auprès des usagers. Cette mise à disposition s'accompagne de la signature d'une convention accompagnée du règlement d'un montant de 15 €. Cette convention est disponible au secrétariat de la mairie.

Le compostage permet de :

- \* Diminuer le poids de votre poubelle
- \* Limiter les émissions de carbone dues au transport des déchets
- \* Obtenir un produit pour fertiliser le sol



**✓** • Qu'est ce que je peux mettre dans le composteur ?  
• What can I put into the compost bin ?  
• Para resolver dudas sobre la separación de los residuos orgánicos

**✗** • Los déchets interdits  
• Waste prohibited  
• Los residuos prohibido

## CARTES ACTI CITY

Le 18 mars 2017, 100 jeunes Barbairanais âgés entre 11 et 25 ans ont bénéficié d'un chèque pour l'obtention de la carte acti city.



Cette carte permet l'accès à des tarifs réduits pour le cinéma, le théâtre, des concerts, diverses activités sportives, forfaits skis....

Le conseil municipal a décidé de renouveler l'opération carte acti city. Si vous avez entre 11 et 25 ans et que vous souhaitez bénéficier de cette gratuité, merci de bien vouloir vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie avant le 26 janvier 2018. La remise officielle des cartes aura lieu courant février 2018.

## LA MISSION LOCALE OUEST AUDOIS



La Mission Locale Ouest Audois conseille et soutient gratuitement les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs projets (projet professionnel, emploi, formation, vie quotidienne, orientation).

Prendre RDV par téléphone au 04 68 10 22 90 ou sur place au 6 rue Jean Antoine Chaptal ZI La Coustoune à CARCASSONNE.

## LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie de la Commémoration de la victoire et de la paix, le 11 novembre, a été suivie par de nombreux Barbairanaises et Barbairanais.

Au son des marches militaires, le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts. Après la lecture du discours officiel de Madame la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, du dépôt d'une gerbe et bouquets de fleurs des enfants des écoles, une minute de silence a été respectée dans la plus grande solennité. Sonnerie aux morts, hymnes national et européen ont retenti. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été servi à la population dans la salle André Laborie.



## ESPACE NUMÉRIQUE DE CARCASSONNE AGGLO

Carcassonne Agglo a ouvert depuis le 04 septembre 2017 un nouvel espace dédié aux entreprises et aux porteurs de projet du territoire, sur le site de l'ancienne concession Ford de la Zone Artisanale de Saint Jean de l'Arnouze.

Ce lieu de « co-working » de près de 400 m<sup>2</sup> propose aux utilisateurs un accès Internet Ultra Haut Débit (1 Gb/s). Il préfigure et répond à l'évolution des nouvelles formes de travail dans ou hors de l'entreprise (télétravail, nomadisme, cotravail).

Il propose également des bureaux à la location à la journée, à la semaine, au mois.

Plus d'informations sur l'Espace Numérique : 04 68 71 51 27 au 302 rue Lamarck à Carcassonne de 10h à 18h.

Pour réserver des bureaux, espace co-working ou salle de réunion sur le site :

<https://carcassonneagglo.cowork.io>



# INFOS MAIRIE

## CARTES GRISES ET PERMIS DE CONDUIRE



Depuis le 06 novembre 2017, les guichets de la Préfecture pour les démarches administratives (carte grise, permis de conduire...) sont définitivement fermés au public.

Le Conseil Municipal a pris la décision d'accompagner les usagers dans la réalisation de leur demande en ligne.

Vous pourrez effectuer ces démarches auprès du secrétariat de la mairie sur rendez-vous.

## PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PaCS)

Depuis le 1er novembre 2017 la gestion des PaCS est assurée par l'officier d'état civil de la mairie dans laquelle est située la résidence commune des partenaires aux lieu et place des Greffes des Tribunaux d'Instance.

La procédure est gratuite en mairie. A l'inverse, les personnes souhaitant comme avant le 1er novembre faire rédiger et enregistrer leur PaCS par un notaire peuvent y avoir recours moyennant finance. Cette solution vous permet de bénéficier des conseils d'un professionnel du droit.

Vous trouverez tous les renseignements auprès des services administratifs de la mairie.



## RECENSEMENT DES JEUNES



Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire pour les jeunes filles et les jeunes garçons à partir du jour anniversaire de leur 16 ans. Présentez-vous en mairie munis d'une pièce d'identité et du livret de famille.

L'attestation de recensement sera exigée pour les inscriptions au permis de conduire, aux examens (BEP, BAC...) et pour la journée défense et citoyenne de l'armée.

## DIVAGATION DES CHIENS

Suite à des plaintes déposées auprès du secrétariat de la mairie, nous attirons l'attention des propriétaires de chiens :

- \* sur les risques de dégradations (sacs poubelles éventrés sur la chaussée) en cas de divagation,
- \* sur l'état des rues et des trottoirs. Les déjections canines doivent être ramassées et mises dans les poubelles,
- \* sur les risques d'agression en cas de divagation (y compris pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie promenés sans muselière),
- \* sur les nuisances engendrées par les aboiements intempestifs qui troublent la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit.
- \* les espaces publics (rues, jardins publics...) ne sont pas destinés à recevoir les déjections canines.

Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies et espaces publics à l'intérieur de l'agglomération. Tout chien errant trouvé sur la voie publique pourra être conduit sans délai à la fourrière. Les infractions sont passibles d'amende de 2ème classe (article R412-44 du Code de la Route).



## Un peu d'histoire locale par Jean-Noël LAFFONT :

### Le four à chaux de Barbaira

Sur la commune de Barbaira le four à chaux date de 1742. Ce four a fonctionné jusqu'au début des années 1900.

Une ordonnance seigneuriale de 1742 stipule que chaque habitant a droit de prendre 40 quintaux de chaux par four au prix de 4 sols le quintal (archives communales). Le ciment à cette époque n'existait pas et le mortier était élaboré à la chaux. Celle-ci servait de liant pour les constructions, les enduits, badigeons et fresques. Elle était également utilisée pour la désinfection des locaux (bergeries, étables et maisons lors des épidémies de peste). La chaux de moins bonne qualité servait pour le chaulage des terres agricoles.

Le four était rempli de pierres et de bois jusqu'à l'orifice 6,50 mètres. Il fallait compter 3 jours pour monter la température entre 100 et 1500 degrés. On pouvait estimer à un mois le travail entre chaque cuisson et le concassage. Quand ces opérations étaient terminées et que le four était refroidi, le chaulonnier procédait au défournage.



### ■ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PETITS CARTABLES**

Le vendredi 17 novembre dans la salle André Laborie, l'association Les Petits Cartables organisait la deuxième assemblée générale de son existence.

Les bénévoles de cette association récoltent des fonds pour faciliter les activités extra-scolaires des enfants de l'école de Barbaira.



C'est dans la bonne humeur et avec des projets plein les cartables que s'est déroulée cette assemblée générale.

Si vous souhaitez adhérer à l'association, le bulletin d'adhésion est disponible au secrétariat de la mairie.

#### Calendrier des Manifestations

##### **Judi 30 novembre et Vendredi 1er décembre :**

Vente de sapins organisée par Les Petits Cartables de 16h15 à 18h30 devant l'école.

**Dimanche 10 décembre :** Loto organisé par Générations Mouvement à 14h00 Salle André Laborie

**Samedi 16 décembre :** Concert Gospel à l'église du Groupe Ghost Notes à 18h00 organisé au profit de l'Épicerie Solidaire de l'Aude

**Samedi 16 décembre :** Loto organisé par le Hand-Ball Club Barbaira-Alaric Salle André Laborie.

**Mercredi 20 décembre :** Marché de Noël de l'école devant l'école de 9h00 à 12h30.

#### Bouchons du 11

Cette association départementale a pour finalité de collecter, trier, stocker et expédier des bouchons en plastique afin de venir en aide par la vente de ces bouchons aux personnes handicapées dans l'achat de matériels adaptés, d'aménagements de véhicules ou de lieux de vie et ce prioritairement de l'Aude.

Ne jetez plus vos bouchons en plastique, nous les récupérons !



#### Points de collecte à Barbaira :

**École, Épicerie, Salle des Associations.**